

## 1. Présentation

L'outil de diagnostic « Boussole de l'établissement bientraitant » est un document permettant aux communautés éducatives de discerner et d'établir, par l'observation et l'évaluation d'indicateurs précis, un état des lieux témoignant :

- d'un ensemble de comportements, d'attitudes respectueuses de la personne,
- de la recherche d'un environnement scolaire adapté,
- de l'exigence de professionnalisme engageant chacun à la responsabilité.

Ces indicateurs sont regroupés selon 8 thématiques :

1	Ancrer son action au cœur du <b>projet de l'Enseignement catholique</b>
2	Construire la qualité de la <b>relation</b>
3	Envisager tout acte comme <b>éducatif</b>
4	Éduquer à la <b>fraternité</b>
5	Coordonner les <b>actions pédagogiques</b>
6	Penser les différents <b>temps</b> de vie
7	Réfléchir aux différents <b>espaces</b>
8	Se former pour <b>prévenir, protéger et agir</b>

La synthèse obtenue permet ainsi d'identifier les axes d'appui et les axes qui nécessiteront d'établir des objectifs pour une mise en œuvre effective.



### 3. Proposition d'animation

Le projet de l'Enseignement catholique repose sur la relation et le partage entre les différents acteurs d'une communauté éducative : « Une école catholique est établie par un chef d'établissement, au titre de sa mission ecclésiale. Communauté éducative composée des élèves, des parents, de la communauté de travail et de tous les bénévoles, rassemblée autour d'un projet éducatif, elle accomplit sa mission en vue du bien commun et rend un service éducatif d'intérêt général. » (Statut de l'Enseignement catholique, art. 115)

Le Chef d'établissement, en tant que garant de l'unité de la communauté éducative qui lui est confiée, dispose des modalités d'organisation et d'évaluation du présent diagnostic.

Cependant, le Conseil d'établissement, par la pluralité des profils qu'il réunit, apparaît être le lieu propice pour établir celui-ci ; sans exclure, pour autant, la participation autonome, en amont, des diverses instances représentatives et/ou collaboratives (Conseil Economique et Social, Conseil de direction, Conseil des maîtres, Conseil pédagogique, Conseil d'administration d'APEL ou d'OGEC, équipe d'animation pastorale, Réunion de service de personnels de droit privé...) qui composent le quotidien des établissements.

La présente proposition rend compte d'une animation visant à étayer et à remplir le document (s'exprimant ainsi dans son aspect conclusif), mais pourra être adaptée à un travail préliminaire de réflexion dans le cadre d'une des instances énumérées ci-avant.

- NB :
- Une personne, désignée en amont, est chargée d'animer les différents temps et de distribuer la parole.
  - L'animation peut être scindée sur plusieurs réunions.
  - L'animation nécessite, selon l'appétence et/ou les possibilités, l'utilisation de supports papier ou d'outils numériques.
  - Les temps 1 et 2 sont destinés à être vécus lors du lancement de la démarche « Plan Boussole » et ne sont pas nécessairement à reproduire lors des années N+1, N+2...



#### a. Temps 1 / Représentation initiale

Thème : « Définir un établissement bientraitant »

- ➔ Chaque participant écrit un mot ou une phrase pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'un établissement bientraitant ? ».
- ➔ Les mots et les phrases sont lus par l'animateur.
- ➔ L'animateur présente la définition de la notion de « Bientraitance éducative » dans l'Enseignement catholique : [LIEN](#) (cf. *Pack 3PF*, Livret *La bientraitance éducative*).
- ➔ Les participants évoquent les éléments de la définition qui ont été cités par leurs contribution et ceux qui ne l'auraient pas été.
- ➔ L'animateur invite les participants à se répartir en 4 groupes (*ndlr : On veillera à limiter chaque groupe à 5 participants. Le cas échéant, plusieurs groupes peuvent travailler sur un objet identique.*), afin de définir ce que sous-tendent, ce qu'impliquent, dans un établissement scolaire de l'Enseignement catholique, les notions suivantes :
  - « Comportements et attitudes »,
  - « Environnement scolaire adapté »,
  - « Professionnalisme »,
  - « Responsabilité ».
- ➔ Pour chaque groupe, un secrétaire restitue à l'ensemble des participants les 3 points-clés qu'impliquent la notion sur laquelle ils ont échangé.
- ➔ L'animateur collecte les retours de chaque groupe et en fait la synthèse.



## b. Temps 2 / Indicateurs de l'établissement

Thème : « *Construire les indicateurs* »

- ➔ L'animateur invite les participants à échanger sur la notion d'« indicateur » et en fait la synthèse. (ndlr : *On veillera à insister sur le fait que, dans le cadre de cet objet de travail, les notions de « mesurable » ou de « quantifiable » ne pourront pas toujours s'appliquer.*)
- ➔ L'animateur présente les 8 thématiques de l'outil diagnostic « Boussole » (cf. 1. Présentation, ci-avant dans le présent document).
- ➔ Un temps d'échange collectif s'ouvre pour expliciter la terminologie ou lever les zones d'ombre, le cas échéant.
- ➔ Les participants se répartissent selon les 8 thématiques. (ndlr : *On veillera à limiter chaque groupe à 5 participants. Le cas échéant, plusieurs groupes peuvent travailler sur une thématique identique. Par ailleurs, on pourra procéder à cette répartition par désignation – anticipée ou non, ou par choix, en portant attention au fait que des acteurs de même fonction ne se trouvent pas regroupés. Enfin, l'animateur précisera que chaque thématique peut contenir jusqu'à 15 indicateurs.*)
- ➔ Chaque groupe liste, dans un premier temps, des indicateurs possibles pour sa thématique. Puis, dans un second temps, le groupe compare ses propositions à celles du document initial « Boussole ». Enfin, un travail de synthèse est opéré pour définir les indicateurs de la thématique.
- ➔ Pour chaque groupe, un secrétaire restitue à l'ensemble des participants les indicateurs de sa thématique : explicitation des indicateurs « initiaux » et des indicateurs éventuellement ajoutés par le groupe.
- ➔ Un temps d'échange collectif s'ouvre pour discerner sur les points d'achoppement, le cas échéant.
- ➔ L'animateur prend note et synthétise la conclusion des échanges.



## c. Temps 3 / Evaluation

Thème : « *Evaluer les indicateurs* »

- ➔ L'animateur rappelle les 8 thématiques et les indicateurs associés. (ndlr : *On veillera à ce que la discussion ne porte pas à nouveau sur la détermination des indicateurs, excepté dans le cas d'une relecture en année N+1, N+2...*).
- ➔ Chaque participant est invité à évaluer l'ensemble des indicateurs.
- ➔ Selon le support choisi – papier ou outil numérique, l'animateur récolte, par thématique, les résultats (et les commentaires), afin d'en établir une moyenne – arrondie au nombre entier le plus proche.
- ➔ L'évaluation de chaque indicateur saisi, l'animateur en dévoile la synthèse (ndlr : *Dernier onglet du document.*).
- ➔ Les participants échangent en évoquant leur note d'étonnement, quant à cette synthèse.



## d. Temps 4 / Objectifs

Thème : « *Fixer des objectifs* »

- ➔ L'animateur rappelle la synthèse de l'outil diagnostic « Boussole ». (ndlr : *On veillera à ce que la discussion ne porte pas à nouveau sur l'évaluation des indicateurs.*)
- ➔ Au regard de celle-ci, les participants échangent sur les thématiques les « moins abouties » et/ou sur les indicateurs nécessitant une action urgente.
- ➔ Une liste d'objectifs, raisonnable, est établie.
- ➔ Une cellule d'appui, comportant ou non des participants, est mandatée par le ou les Chefs d'établissement pour la mise en place d'un plan d'action visant la réalisation de ces objectifs. (ndlr : *On veillera à ce qu'un membre de cette cellule soit habilité à prendre des décisions, notamment financières, afin de permettre une fluidité nécessaire.*)